

rituelle sur celle du Souverain Pontife, et refuse ce serment, est condamné à mort.

En 1564, un laïque assiste-t-il un prêtre ? La mort.

En 1571, un Anglais fait-il passer dans l'île une bulle du Pape, ou la garde-t-il dans sa maison ? La mort.

Le laïque qui reçoit l'absolution, le prêtre qui la donne, sont-ils découverts ? La mort.

Quiconque porte une croix, une médaille, un chapelet, est condamné à la confiscation de ses biens et à la prison à perpétuité. Un père envoie-t-il son enfant à l'étranger ? Amende de 100 livres sterling pour le père, incapacité d'hériter pour l'enfant.

Sous Jacques Ier, un catholique n'assiste pas aux offices protestants : amende de 20 livres par mois ; s'il persévère, saisie de ses biens et prison perpétuelle. Jacques Ier avait sans honte que les amendes imposées aux " papistes " lui donnaient un revenu annuel de près d'un million.

A la fin du XVII^e siècle, avec Guillaume d'Orange, les biens d'un catholique pouvaient être saisis par son parent le plus proche, s'il était protestant.

Et mille autres vexations, impositions, dangers, pénalités et confiscations que je passe.

On vit alors des prodiges de fermeté et de courage, de fidélité religieuse.

Les quatre fils de Richard Worthington, dont l'aîné a 16 ans, résistent aux tortures de six mois d'épreuves sans faire connaître les habitudes religieuses de leurs parents, sans livrer le nom des prêtres qui fréquentent la demeure paternelle.

Un catholique du Yorkshire est mis à mort pour avoir apporté quelques gorgées de bière à un pauvre prêtre harassé de fatigue. Dieu a promis la récompense au verre d'eau !

James Duc Kett, libraire, est pendu pour avoir relié des livres catholiques. On exécute, à Tyburn, une servante dont le seul crime est d'avoir donné deux shillings à un missionnaire en prison.

Sous Henri VIII, dans les sinistres cachots de Newgate, dix Chartreux, enchaînés à des piliers dans une cave, privés de nourriture, meurent de froid et de faim, après une longue agonie.

Thomas Sherwood, jeté dans un cachot au-dessous de la Tamise, est presque dévoré par les rats. — Thomas Pounce, prisonnier pendant trente ans, garde son attitude spirituelle et joyeuse, il baise les chaînes qui le rivent à la muraille, et convertit ses geôliers par sa patience autant que par ses arguments théologiques.

Roland Jenks est attaché au pilori par des clous qui lui percent les oreilles ; le père John Gérard, suspendu par les mains jusqu'à en perdre connaissance, disait que ceux-là seuls qui ont éprouvé ce tourment peuvent en comprendre toute l'horreur.

Oh ! les supplices étaient raffinés ; le patient, comprimé dans un cercle de fer, était ramassé comme une boule, et la compression était telle que le sang jaillissait des yeux, du nez et de la bouche. On sait en quoi consistait le chevalet. Quand le bienheureux Edmond Campion, ayant subi cette torture, fut sommé